

(traduction du Secrétariat)

Vienne, le 29 octobre 2019

Monsieur le Président,
Chers collègues du CDDH,

J'aimerais attirer votre attention sur le projet de Rapport du CDDH sur la place de la Convention européenne des droits de l'homme dans l'ordre juridique européen et international (document DH-SYSC(2019)R5 Addendum 1).

Ce projet traite de sujets très complexes et sensibles, notamment la responsabilité des États et l'extraterritorialité de la Convention européenne des droits de l'homme.

Le Groupe de rédaction DH-SYSC-II, sous la présidence remarquable de Mme Florence Merloz, a très soigneusement préparé l'avant-projet. Avec la participation active et constructive de plus de 30 délégations, le DH-SYSC-II a réussi à adopter un avant-projet exhaustif à l'issue de sa 7^e réunion en septembre de cette année. Il n'y avait néanmoins pas assez de temps pour trouver un consensus sur un projet de résumé préparé par le Secrétariat du CDDH.

S'appuyant sur l'excellent travail du DH-SYSC-II, le DH-SYSC a examiné ce projet en profondeur lors de sa 5^e réunion en octobre dernier. Ayant pour objectif l'efficacité future de la Cour, les membres du DH-SYSC ont adopté le présent projet dans un esprit de compromis.

En outre, la majorité du DH-SYSC a également opté pour un résumé dans le but de faciliter la diffusion du rapport de 120 pages. Le projet détaillé du Secrétariat étant jugé trop long, un groupe de rédaction *ad hoc* ouvert et informel a été établi afin de rédiger un résumé bref et bien équilibré à soumettre au CDDH (voir paragraphe 11 du rapport de réunion du DH-SYSC (DH-SYSC(2019)R5)).

Enfin, j'aimerais transmettre mes remerciements les plus sincères à mes collègues du groupe de rédaction *ad hoc*, en particulier aux collègues du Royaume-Uni, de la Suisse et de l'Espagne, sans lesquels nous n'aurions pu obtenir ce résultat.

Dernier point, mais non le moindre, tout ceci n'aurait pas été possible sans l'engagement inégalé du Secrétariat.

Bien à vous,

[signature]
Brigitte Ohms
Présidente du DH-SYSC